

**Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique****Quarante-septième session**

Bonn, 6-15 novembre 2017

Point 8 de l'ordre du jour

**Recherche et observation systématique****Recherche et observation systématique****Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note avec intérêt des déclarations prononcées par les représentants du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à la cérémonie d'ouverture de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties (COP)<sup>1</sup>.
2. Le SBSTA a aussi pris note avec intérêt des déclarations prononcées à sa première séance par les représentants de l'Union européenne au nom du Comité mondial d'observation de la Terre par satellite (CEOS) et du Groupe de coordination des satellites météorologiques (CGMS), du Système mondial d'observation du climat (SMOC), du GIEC, de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Programme mondial de recherche sur le climat et de l'OMM<sup>2</sup>.
3. Le SBSTA a accueilli avec satisfaction le rapport succinct établi par son Président sur la Journée d'information sur la Terre organisée à la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties<sup>3</sup>.
4. Le SBSTA a aussi accueilli avec satisfaction les communications ci-après :
  - a) Les conclusions de la soixante-neuvième session du Conseil exécutif de l'OMM au sujet des conseils scientifiques au secrétariat de la Convention et de la mise en œuvre de l'Accord de Paris<sup>4</sup> ;
  - b) Le bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre relatif au bilan des gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère, d'après les observations effectuées à l'échelle du globe en 2016<sup>5</sup> ;
  - c) La déclaration de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2017<sup>6</sup> ;

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse <https://cop23.unfccc.int/cop23/opening-statements>.

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse <http://unfccc.int/7528> and <http://unfccc.int/5900>.

<sup>3</sup> Disponible à l'adresse <http://unfccc.int/9949>.

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse [http://unfccc.int/files/science/workstreams/systematic\\_observation/application/pdf/wmo\\_submission\\_sbsta\\_47.pdf](http://unfccc.int/files/science/workstreams/systematic_observation/application/pdf/wmo_submission_sbsta_47.pdf).

<sup>5</sup> Disponible à l'adresse [https://library.wmo.int/opac/doc\\_num.php?explnum\\_id=4023](https://library.wmo.int/opac/doc_num.php?explnum_id=4023).

<sup>6</sup> Disponible à l'adresse [http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/wcdmp/CA\\_2.php](http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/wcdmp/CA_2.php).



d) Le rapport<sup>7</sup> du secrétariat du SMOC sur les progrès accomplis dans l'exécution du plan de mise en œuvre du SMOC, *Le Système mondial d'observation du climat : besoins relatifs à la mise en œuvre*<sup>8</sup> ;

e) La réponse complète des agences spatiales au plan de mise en œuvre du SMOC, et son résumé, établis par le Groupe de travail conjoint CEOS/CGMS sur le climat<sup>9</sup>.

5. Le SBSTA a pris note avec préoccupation des renseignements présentés dans les communications mentionnées aux alinéas b) et c) du paragraphe 4 ci-dessus.

6. Le SBSTA a pris note des activités du SMOC et de la communauté scientifique en général concernant la mise au point d'indicateurs climatiques<sup>10</sup>, notamment sur la température du globe en surface, la teneur de l'atmosphère en CO<sub>2</sub> à l'échelle du globe et l'évolution des glaciers, et de l'OMM sur la classification des phénomènes extrêmes<sup>11</sup>. Le SBSTA a invité le SMOC et l'OMM à lui rendre compte des progrès accomplis, selon qu'il conviendra, et a relevé la pertinence de leurs travaux dans le contexte du paragraphe 4 c) de la décision 4/CP.22. Il a salué l'inclusion dans la déclaration de l'OMM mentionnée au paragraphe 4 c) ci-dessus de renseignements sur les effets observés, dont les effets économiques, les effets sur la santé et les effets sur l'agriculture.

7. Le SBSTA a noté l'importance des indicateurs climatiques relatifs aux océans, notamment sur le contenu thermique des océans, l'acidification des océans, l'élévation du niveau de la mer, et l'extension des glaces arctiques et antarctiques pour renseigner sur l'état du climat à l'échelle mondiale<sup>12</sup>. Il a invité les Parties à poursuivre les observations étayant ces indicateurs. Il a aussi pris note de la Conférence sur les océans de 2017<sup>13</sup> et de l'importance des observations systématiques relatives aux océans.

8. Rappelant les conclusions de sa quarante-cinquième session<sup>14</sup>, le SBSTA :

a) A pris note de l'atelier conjoint SMOC/OMM sur le Système mondial intégré d'observation organisé à l'intention des petits États insulaires en développement du Pacifique à Nadi (Fidji) du 9 au 12 octobre 2017 et de l'établissement d'un plan de réseau d'observation pour la région du Pacifique<sup>15</sup> ;

b) A pris note de ce que le SMOC prévoit d'organiser le prochain atelier régional en Afrique en 2018 ;

c) A invité les Parties et les organisations concernées à tirer parti de l'appui offert dans le cadre des entités fonctionnelles du Mécanisme financier ainsi que d'autres organisations et voies pertinentes, selon qu'il convient, pour soutenir les ateliers régionaux du SMOC et les projets prévus dans les plans de mise en œuvre qui en sont issus.

9. Le SBSTA a pris acte des progrès accomplis par la communauté satellitaire (voir par. 4 e) ci-dessus), en collaboration étroite avec le SMOC, dans la mise en place de l'inventaire des variables climatiques essentielles<sup>16</sup>. Il a pris note de l'utilité de cet

<sup>7</sup> Disponible à l'adresse [http://unfccc.int/files/science/workstreams/systematic\\_observation/application/pdf/gcos\\_submission\\_sbsta\\_47.pdf](http://unfccc.int/files/science/workstreams/systematic_observation/application/pdf/gcos_submission_sbsta_47.pdf).

<sup>8</sup> Disponible à l'adresse <https://gcos.wmo.int>.

<sup>9</sup> Disponible à l'adresse [http://unfccc.int/files/science/workstreams/systematic\\_observation/application/pdf/space\\_agency\\_response\\_to\\_gcos\\_ip\\_v2.0.pdf](http://unfccc.int/files/science/workstreams/systematic_observation/application/pdf/space_agency_response_to_gcos_ip_v2.0.pdf).

<sup>10</sup> Voir la note d'information présentée par le Président du SBSTA sur l'observation systématique à la quarante-septième session, figure 1, disponible à l'adresse [http://unfccc.int/files/science/workstreams/systematic\\_observation/application/pdf/so\\_2017\\_1\\_informationnote\\_29.10.17.pdf](http://unfccc.int/files/science/workstreams/systematic_observation/application/pdf/so_2017_1_informationnote_29.10.17.pdf).

<sup>11</sup> Voir la décision 7 (EC-69) de l'OMM sur l'appui de l'OMM à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, qui rappelle sa résolution 9 (Cg-17) sur les éléments de classification servant à répertorier les phénomènes extrêmes liés au temps, à l'eau et au climat, laquelle peut être consultée à l'adresse [https://library.wmo.int/pmb\\_ged/wmo\\_1157\\_fr.pdf](https://library.wmo.int/pmb_ged/wmo_1157_fr.pdf), p. 299-300.

<sup>12</sup> Voir note 10 ci-dessus.

<sup>13</sup> Voir la note d'information mentionnée à la note 10 ci-dessus.

<sup>14</sup> FCCC/SBSTA/2016/4, par. 39.

<sup>15</sup> Voir l'encadré 1 dans la note d'information mentionnée à la note 10 ci-dessus.

<sup>16</sup> Voir <http://climatemonitoring.info/ecvinventory>.

inventaire pour les services climatologiques. Il a invité le CEOS et le CGMS à lui rendre compte des progrès accomplis à ses sessions futures, selon qu'il conviendra.

10. Le SBSTA a pris note avec intérêt des renseignements présentés dans la communication mentionnée au paragraphe 4 a) ci-dessus sur le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC)<sup>17</sup>. Il a invité l'OMM à lui rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du CMSC à ses sessions futures, selon qu'il conviendra.

11. Le SBSTA a invité le secrétariat de la Convention à communiquer avec le secrétariat de l'OMM, y compris avec les centres régionaux, pour éclairer les travaux relatifs aux services climatologiques.

12. Le SBSTA a pris note des moyens croissants dont on dispose pour suivre systématiquement les concentrations et les émissions de gaz à effet de serre par des observations *in situ*, ainsi que par satellite, et de leur importance à l'appui de l'Accord de Paris<sup>18</sup>.

13. Le SBSTA a aussi pris note des besoins et des difficultés liés au maintien d'observations systématiques, en particulier dans les pays en développement, notamment d'observations en altitude<sup>19</sup>. Il a invité les Parties et les organisations compétentes à œuvrer au maintien de ces observations.

14. Le SBSTA a invité les Parties et les organisations compétentes à renforcer les observations systématiques liées au suivi des variables climatiques essentielles du SMOC et à la compréhension et la prédiction des phénomènes extrêmes et des phénomènes qui se manifestent lentement.

---

<sup>17</sup> Voir <http://www.wmo.int/gfcs>. Les cinq domaines prioritaires du CMSC sont l'agriculture et la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophe, l'énergie, la santé et l'eau.

<sup>18</sup> Voir, dans la communication de l'OMM mentionnée au paragraphe 4 a) ci-dessus, la section concernant la décision 51 et le plan de mise en œuvre du Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre ; voir également les paragraphes 30 et 31 et 73 à 86 du rapport succinct sur la Journée d'information sur la Terre, mentionné au paragraphe 3 ci-dessus.

<sup>19</sup> Voir note 16 ci-dessus.